



Procès-Verbal Tournois Internationaux

Réunion du 19 Mai 2025

Autorisations accordées sous réserve de n'apporter aucune perturbation dans le championnat auquel participent les équipes en cause et sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation de sortie du territoire de la Fédération concernée pour les tournois ayant lieu sur le territoire français.

Accord de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football pour le club suivant :

SAONE MONT D'OR

*Organisation d'un tournoi international les **31 mai et 1^{er} Juin 2025** réservé à la **catégorie U13F**, en **présence d'une équipe luxembourgeoise**.*

*Organisation d'un tournoi international les **31 mai et 1^{er} Juin 2025** réservé à la **catégorie U13**, en **présence d'une équipe algérienne et d'une équipe belge**.*

Autorisation accordée en vertu des prescriptions des articles 176 à 179 des Règlements Généraux de la FFF sous réserve de n'apporter aucune perturbation dans le championnat auquel participent les équipes concernées.